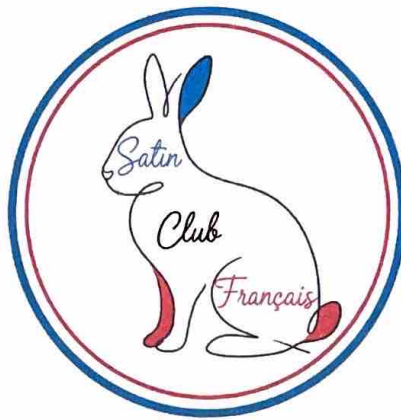




SATIN CLUB FRANÇAIS
Président: HERON Rodolphe
9 rue des Champs de Candy
41250 BRACIEUX
e-mail: lesnoreilles@live.fr
Téléphone: 0681009400

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE

Article 1

Le championnat de France est organisé conjointement par le Satin Club Français.
L'organisation sera sous le contrôle du président du SCF et sa logistique sera confiée à la société organisatrice.

Article 2

Le championnat de France est régi par le règlement général de l'exposition, complété par le présent document, conformément au règlement général des expositions de la SCAF Confédération et conformément au règlement spécifique lapins de la FFC. Après la clôture des inscriptions, une liste des sujets inscrits devra être transmise au président du SCF pour pouvoir procéder à la préparation des récompenses.

Article 3

Les membres du jury sont obligatoirement et uniquement agréés par l'Association Nationale des Juges Cunicoles.

Les juges référents du SCF sont: M. MENIGOZ Jean-Jacques, M. MAYEUR Eddy, M. BEHEM Jérôme, M. GERBER Francis, M. LOUIS Kevin et M. HUIN Christian.

Article 4

Le jugement se fera à huit clos, sauf pour les personnes habilitées à calculer les résultats de la compétition. La qualité des animaux sera appréciée dans la mesure du possible par deux juges minimum (jugement 1 sur 2) voire 3 juges (jugement 1 sur 3) en fonction du nombre de sujets inscrits et obligatoirement avec un des référents.

Article 5

Les animaux peuvent être inscrit en unité ou en parquets. Un exposant peut présenter autant d'unités et/ou de parquets qu'il souhaite .

Les animaux inscrits en parquet sont obligatoirement inscrits avec les 2 sexes (1.3, 2.2, 3.1). Ils participent également aux titres individuels.

Les titres individuels sont décernés par les juges.

Les titres d'élevage seront décernés par un ou plusieurs membres du club qui effectueront le pointage des cartes de jugements sur les 4 meilleurs sujets de même variété du même éleveur. En cas d'égalité, seront pris en compte les notes d'un cinquième sujet et plus si nécessaire.

Article 6

La liste des titres à décerner est la suivante:

- Grand-Prix « Philippe ZOSO » (Super Champion) sera attribué au meilleur Satin (toutes variétés confondues)
- Champion de France Mâle (toutes catégories confondues),
- Champion de France Femelle (toutes catégories confondues),
- Vice-Champion de France Mâle (toutes catégories confondues),
- Vice-Champion de France Femelle (toutes variétés confondues),
- Champion d'élevage,
- Vice-Champion d'élevage,
- Meilleur de variété pour un minimum de 4 lapins par variété si l'un d'entre eux a obtenu au moins 95 points.

Le titre de champion prévaut sur un meilleur de variété, il ne peut y avoir « un champion et un meilleur de variété » dans la même variété.

Article 7

Les animaux inscrits pour le Championnat de France participent également aux différents titres proposés par la société organisatrice.

Article 8

Tous les exposants, membres du SCF ou non, seront admis. Il est impératif que l'exposant soit le naisseur.

Article 9

Seuls les lauréats membres du club seront récompensés par le SCF. Si pas adhérent, titre mais pas de récompense. Le tatouage CS n'est pas obligatoire.

Article 10

Seuls les lapins identifiés sous 3 ans seront admis

Article 11

Les lapins satins seront logés dans des cases de 60 x 60 x 60 cm. Un bon lit de paille constituera la litière. Elle sera rafraîchie en cours d'exposition. Les cages doivent être obligatoirement sur un rang et de préférence en intérieur.

Article 12

Une annonce publicitaire (bulletin d'adhésion) du Satin Club Français paraîtra dans le catalogue de l'exposition. La société organisatrice devra gracieusement mettre un stand à disposition du club pendant toute la durée de la manifestation.

Article 13

La société organisatrice s'engage à reverser au Satin Club Français une rétribution d'un Euro par lapin Satin engagé lors de son exposition.

Société organisatrice :

Date de l'exposition:

Lieu de l'exposition:

Le commissaire de la société organisatrice

**Le président du Satin Club Français
HERON Rodolphe**



SATIN CLUB FRANÇAIS
9 Rue des Champs de Candy
41250 BRACIEUX
Tél.: 0681009400
e-mail: lesnoeilles@live.fr